

Formation

BPJEPS Spécialité Educateur Sportif

Mention Activités de Judo-Jujitsu 2026-2027

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) – Spécialité : Educateur Sportif - Mention Activités de Judo Jujitsu

Date limite d'inscription : **le 10 Septembre 2026**

Pour les futurs apprentis prendre rendez-vous dès maintenant

NOUVEAUTE 2026 → INSCRIPTION via le formulaire en ligne uniquement !

Rappel des prérequis pour les TEP et l'inscription en formation (à posséder avant le 17/09/2026)

Etre titulaire du grade de ceinture noire 1^{er} dan judo jujitsu,

Etre âgé(e) de 18 ans au moins, à l'entrée en formation

Etre titulaire de l'Attestation de Premiers Secours Citoyen (PSC) ou diplôme équivalent

Les Tests d'Exigence Préalables auront lieu

le 17 Septembre 2026 (matin) à la Maison du Judo à Toulouse

(Convocation adressée début septembre après le dépôt complet du dossier)

Le positionnement (pour les candidats admis au TEP) aura lieu
le 17 Septembre 2026 (après-midi) à la Maison du Judo à Toulouse

Modalités : Entretien oral de 1h max : à partir

Exposé du candidat + questionnement du jury

à partir du CV + document écrit (parcours : personnel, professionnel et sportif, projet professionnel, attentes de la formation, Etat de la réflexion sur le parcours de formation : Financement et structure d'accueil.

Il s'appuiera également sur des grilles d'auto positionnement de compétences

Coût de la formation :

80€ T.T.C. : Frais de dossier

+ Tests d'Exigences Préalables et positionnement :

(à régler via helloasso avant le dépôt de votre dossier d'inscription – cliquez ici)

(L'admissibilité aux TEP est obligatoire pour rentrer en formation. Equivalences)

6 500€ T.T.C. de frais pédagogiques, incluant les ressources pédagogiques, la FOAD et la présentation aux examens

Echelonnement possible du paiement sur la saison :

n'hésitez pas à prendre contact auprès des personnes indiquées ci-dessous)

**Pour les apprentis, le coût de la formation = 0€ :
pris en charge par le CFA Sport Animation Tourisme Occitanie**

Différents dispositifs en vigueur dans le domaine de la formation professionnelle permettent aux stagiaires de bénéficier de prises en charge ou d'aides.

Nous vous invitons à prendre contact avec les organismes financeurs selon votre situation (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale, OPCO, ...)

Pour toutes questions relatives à la formation (financement, obtention des prérequis...) il est conseillé de contacter :

Ligue Occitanie de Judo : au 05 34 25 41 75 ou mail : ligue@occitanie-ffjudo.com

Secteur Formation : au 04 99 54 97 91 ou par mail : formation@occitanie-ffjudo.com

Pour les personnes en situation de handicap, fournir un avis d'un médecin sur la nécessité d'aménager, le cas échéant, les tests d'exigences préalables, la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée (BPJEPS Judo Jujitsu)

Le médecin qui fournit l'avis doit être agréé par la Fédération Française Handisport, ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

Référent handicap Occitanie : Thomas Pascal : thomas.pascal@ffjudo.com / 06 22 52 68 88

Le dossier d'inscription est à déposer **COMPLET** via le formulaire ci-dessous
au plus tard le 10 septembre 2026

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – BPJEPS JUDO JUJITSU 2026-2027

ou <https://forms.gle>

Des pièces complémentaires pourront être adressées par mail à : formation@occitanie-ffjudo.com

RECAPITULATIF DES PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

- ☐ Photocopie de votre passeport ou attestation justifiant de votre grade de 1^{er} Dan délivré et homologué par la Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalents (CSGDE).
 - ☐ Photocopie du diplôme de formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Premiers Secours Citoyen (PSC) ou tout titre équivalent reconnu par la Sécurité Civile (exemple : CSST à jour;...)
 - ☐ Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du JUDO JUJITSU datant de moins de 3 mois au 1^{er} jour des TEP qui auront lieu le 17 septembre 2026 (utiliser le modèle joint à ce dossier)
 - ☐ Une lettre de motivation / document écrit précisant notamment votre expérience personnelle et éventuellement pédagogique, indiquant votre projet professionnel + CV
 - ☐ 1 photo **d'identité** portant votre nom et la formation suivie au dos
 - ☐ Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social(e) **en cours de validité** (*document papier à demander à votre caisse maladie ou téléchargeable sur le site Internet www.ameli.fr*).
 - ☐ **Photocopie de la carte vitale pour les futurs apprentis.**
 - ☐ Si vous êtes français(e) une copie recto verso (signée) de votre **carte nationale d'identité** ou passeport **en cours de validité**
 - ☐ Si vous êtes étranger(e), une photocopie de votre passeport accompagné de la carte de séjour (ou de son récépissé) **en cours de validité**
 - ☐ Extrait de casier judiciaire - Bulletin n°3
 - ☐ Pour les candidats âgés de 18 à 25 ans, fournir la photocopie du certificat de participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) ou JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense) ou attestation individuelle d'exemption, pas de justificatif pour les filles, nées avant le 1er janvier 1983 ou une copie de **l'attestation de recensement** (seulement pour les candidats ayant moins de 18 ans, n'ayant pas fait la JDC)
 - ☐ Une photocopie de la licence FFJDA en cours de validité (à fournir en septembre)
 - ☐ Photocopies des diplômes
 - ☐ Attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (à se procurer, en général, auprès de votre compagnie d'assurance habitation)
 - ☐ Certificat de scolarité (si scolarisé en 2025-2026)
 - ☐ **Un chèque de caution du montant de la formation à l'ordre de la Ligue Occitanie de Judo**, ou si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure
 - ☐ **Fournir un RIB pour les futurs apprentis.**
 - ☐ Règlement de 80€ via HelloAsso correspondant aux frais de dossier + TEP et positionnement
 - ☐ Pour les demandeurs d'emploi : copie de votre inscription à France Travail
- Pour les candidats salariés : ☐ Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation
- Pour les candidats étudiants : ☐ Copie de la carte d'étudiant(e) en cours
- Pour les candidats en situation de handicap :
- ☐ Avis d'un médecin agréé pour les nécessités d'aménagement des TEP, de la formation et des épreuves certificatives
 - ☐ Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé (RQTH) si vous l'avez

Pour les sportifs de Haut Niveau : ☐ Attestation ministérielle

BPJEPS – ACTIVITES DE JUDO JUJITSU

CERTIFICAT MEDICAL

DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES,

Je soussigné(e), Docteur _____

demeurant _____

CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M _____ né(e) le [____][____][____]

demeurant : _____

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale **à la pratique et à l'enseignement du JUDO JUJITSU.**

Observations éventuelles : _____

Fait à : _____ Le _____

Signature et cachet du médecin